



## COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

**PARIS, LE 2 MAI 2022**

### **Mohamed HAOUAS (MONTPELLIER HÉRAULT RUGBY)**

*LOU Rugby / Montpellier Hérault Rugby (J24 TOP 14)*

**Carton rouge**

Au cours de la rencontre LOU Rugby / Montpellier Hérault Rugby, M. Mohamed HAOUAS a été définitivement exclu par l'arbitre à la 40<sup>ème</sup> minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

En raison de la participation du Montpellier Hérault Rugby à la Champions Cup, et considérant que cette situation constitue une circonstance exceptionnelle au sens de l'article 720-2.2 du règlement disciplinaire de la LNR, M. Mohamed HAOUAS est convoqué en urgence devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 4 mai 2022.

M. Mohamed HAOUAS est suspendu dans l'attente de cette audience.

### **Julien ARIAS (STADE FRANÇAIS PARIS)**

*ASM Clermont Auvergne / Stade Français Paris (J24 TOP 14)*

**Rapport des officiels de match**

A l'issue de la rencontre ASM Clermont Auvergne / Stade Français Paris, les arbitres n°4 et n°5, désignés lors de cette rencontre, ont signalé le comportement de M. Julien ARIAS, Entraîneur du Stade Français Paris.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Julien ARIAS et le club du Stade Français Paris sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 11 mai 2022.

M. Julien ARIAS n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.



## **Patrick ARLETTAZ (USA PERPIGNAN)**

*USA Perpignan / CA Brive Corrèze Limousin (J24 TOP 14)*

**Rapport des officiels de match**

A l'issue de la rencontre USA Perpignan / CA Brive Corrèze Limousin, les arbitres n°4 et n°5, désignés lors de cette rencontre, ont signalé le comportement de M. Patrick ARLETTAZ, Entraîneur de l'USA Perpignan.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Patrick ARLETTAZ et le club de l'USA Perpignan sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 11 mai 2022.

M. Patrick ARLETTAZ n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

---

## **CONTACT PRESSE**

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51

